

## ATTENTION PRESSE SYNDICALE

Prière de transférer aux salarié-e-s de l'école, du collège, du lycée ou de l'établissement

Si le message ne s'affiche pas correctement, utilisez ce lien

Le bulletin internet de la fédération CNT éducation

*Fédération CNT des travailleurs et travailleuses de l'éducation 18, avenue de la Gloire, 31500  
Toulouse*

**[www.cnt-f.org/fte](http://www.cnt-f.org/fte) ☐☐☐ [fede-educ@cnt-f.org](mailto:fede-educ@cnt-f.org)**

Au sommaire du numéro 122 (mai 2011) :

- Contre les suppressions de postes et la gestion managériale de l'école, ripostons collectivement et solidairement !

- Les prud'hommes sanctionnent lourdement l'Éducation Nationale

- Évaluations nationales CE1\_ : \*c'est toujours non !

- Journées internationales pour la défense de l'éducation publique. Paris, 11 et 12 juin 2011

Le numéro est à télécharger sur le site de la CNT-FTE et à agrandir en A3 pour affichage Merci de le diffuser aussi largement qu'il le mérite.

-----

### **Contre les suppressions de postes et la gestion managériale de l'école, ripostons collectivement et solidairement!**

L'État veut changer la société. Il la veut toujours plus inégalitaire, avec une population soumise et obéissante. Et puisqu'il faut commencer tôt, l'école est en première ligne dans la mise en place de cette politique. En supprimant des postes d'enseignant-e-s, les classes sont toujours plus surchargées entraînant l'impossibilité de mettre en œuvre des pédagogies émancipatrices qui feront de l'enfant un acteur de sa vie et non pas de la chair à patron. (lire la suite dans le numéro)

-----

Les prud'hommes sanctionnent lourdement l'Éducation Nationale  
(lire la suite dans le numéro)

-----

Évaluations nationales CE1 : c'est toujours non !

Cette année, les évaluations reviennent et les raisons de les refuser sont toujours les mêmes

-----

A bientôt pour de nouvelles infos !

Classes en lutte... est diffusé par mail en respectant les principes de la CNIL (voir en pied de page). Pour le recevoir automatiquement (ou pour se désinscrire) écrivez à :

[classesenlutte-owner@cnt-f.org](mailto:classesenlutte-owner@cnt-f.org)

**Pour tout contact avec la fédération CNT des travailleurs/euses de l'Éducation (FTE),  
écrire à [fede-educ@cnt-f.org](mailto:fede-educ@cnt-f.org)**

=====

La CNIL a précisé : "des personnes physiques peuvent être prospectées par courrier électronique à leur adresse électronique professionnelle sans leur consentement préalable, si le message leur est envoyé au titre de la fonction qu'elles exercent dans l'organisme privé ou public qui leur a attribué cette adresse". ref sur le site de la CNIL La publicité par courrier électronique est possible à condition que les personnes aient explicitement donné leur accord pour être démarchées, au La publicité par courrier électronique est possible à condition que les personnes aient explicitement donné leur accord pour être démarchées, sauf si la prospection n'est pas de nature commerciale chaque message électronique doit obligatoirement: \* préciser l'identité de l'annonceur, \* proposer un moyen simple de s'opposer à la réception de nouvelles sollicitations (par exemple lien pour se désinscrire à la fin du message). ref sur le site de la CNIL :

---

Pour ne plus recevoir de messages de notre part, écrire à [classesenlutte-owner@cnt-f.org](mailto:classesenlutte-owner@cnt-f.org)  
Pour tout contact avec la fédération CNT des travailleurs/euses de l'Éducation (FTE), écrire à **[fede-educ@cnt-f.org](mailto:fede-educ@cnt-f.org)**